

Concours de nouvelles : « Nouvelles d'ici et d'Ailleurs »



Ce concours s'adresse aux collégiens, lycéens et adultes de la Région Nouvelle Aquitaine.

LE PROJET

Description :

Ce concours fut lancé en octobre 1985, à l'initiative de Jean-Jacques LANGLE, professeur de Lettres, avec quelques amis, dont les écrivains Michel PEYRAMAURE et Claude MICHELET, Alain GAZEAU, libraire, et Françoise SEGERAL, conservatrice à la Bibliothèque de la Ville de BRIVE. Tout en se voulant innovante, l'Association *Nouvelles d'ici et d'Ailleurs*, présidée par Marie RAYNAL, continue à promouvoir la première aventure d'une écriture où se jouent, dans un récit bref, l'émotion, la poésie, la magie des mots et des histoires.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Livre et lecture

Partenaires :

Association « Nouvelles d'ici et d'Ailleurs »

Articulation avec un projet 1^{er} degré :

Non

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Classes et niveaux et effectif prévisionnel

Intervenant :

Les enseignants peuvent accompagner ce travail d'écriture en faisant intervenir un auteur dans leur classe (pass culture)

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Possibilité de rencontrer des textes, des auteurs qui vont inspirer les participants

Pratiquer :

Les participants entrent dans un travail d'écriture

Connaître :

Entrer en écriture : les méthodes

Restitutions envisagées :

Rédaction d'une nouvelle de 10 pages maximum, en double interligne et en police « Arial » 12. La première page devra comporter le titre de la nouvelle en majuscule. Chaque page devra être numérotée. L'ensemble devra parvenir en 5 exemplaires. Si ces conditions ne sont pas respectées, les manuscrits ne seront pas admis au concours.

Étapes prévisionnelles :

- Inscriptions : du 1 mars au 31 mai 2024
- Chaque auteur présentera une seule nouvelle originale et inédite. Celle-ci devra comporter 10 pages La date limite d'envoi des textes est fixée au mai 2024, le cachet de la poste faisant foi
- Un comité de lecture (date à préciser ultérieurement en juin-juillet) effectuera une présélection des nouvelles lesquelles seront ensuite soumises à l'appréciation d'un Jury début octobre maximum. Les décisions du Jury seront confidentielles et sans appel.
- Le concours fera l'objet de prix remis le samedi qui précèdera la Foire du livre.

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Ne pas hésiter à financer un enrichissement du dispositif sur la part collective 2023-2024 du pass Culture (visite, spectacle, intervention...).

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

1^{er} Prix :

- Prix Collégien : 200 € + sélection livres et œuvres littéraires d'une valeur de 50 €

- Prix Lycéen : 200 € + sélection livres et œuvres littéraires d'une valeur de 50 €

- Prix Adulte : 500 €

2^{ème} Prix :

- Prix Collégien : 150 € et un livre

- Prix Lycéen : 150 € et un livre

- Prix Adulte : 300 € et un livre

Ce qui reste à financer par l'établissement :

La participation à ce concours est entièrement gratuite pour les participants

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Avez-vous bien pris note que chaque nouvelle devra comporter 10 pages maximum en double interligne et en police « Arial » 12 ?

- Avez-vous bien noté que la première page devra comporter le titre de la nouvelle en majuscule et que chaque page devra être numérotée ?

- Avez-vous bien noté que l'envoi devra parvenir en 5 exemplaires ?

Contact pour en savoir plus : RAYNAL Marie : raynalmarie19@gmail.com ; nouvellesdicietailleurs19@gmail.com

Adresse d'envoi des manuscrits : *Nouvelles d'ici et d'ailleurs* - 18, boulevard Voltaire ,19100 Brive-la-Gaillarde.